



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 12 avril 2016

Compte rendu affiché le : 15 avril 2016

Date de la convocation : 5 avril 2016

Nombre de délégués :

En exercice : 34

Présents : 20

Votants : 21

Nombre de délégués concernés :

En exercice : 24

Présents : 14

Votants : 15

Cassandra Janvier a donné pouvoir à André Charbonnier.

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Charbonnier A, Demmelbauer P, Laffont J

CCFL : Bonnier D, Gonon P, Rousset L, Thizy B,

CCHL: Ragey G, Murigneux P, Villard P

SEM : Gandilhon M, Bussière L

SIE A : Vincent G

Autres communes : Viricel A, Rousset E, Reynard R, Barcet S, Deshayes S, Dussurgey P,

Excusés : Morales P, Thizy G, Dumas C, Gonon P, Biguet S, Berne M, Rizoud M,

Secrétaire de séance : Thizy Bernard

N° 618 Objet : Convention d'objectifs 2016-2021 entre les opérateurs du PAEC de l'agglomération stéphanoise et des Gorges de la Loire, et leurs partenaires dont le SIMA Coise.

Monsieur le Président explique que la présente convention d'objectifs a pour objet de définir les modalités de partenariat entre les opérateurs du PAEC de l'agglomération stéphanoise et des Gorges de la Loire et les partenaires contribuant à la mise en œuvre du projet, leurs obligations et responsabilités respectives. Le territoire du PAEC portant sur l'ensemble des communes du bassin versant de la Coise, il est nécessaire d'instituer une démarche pour les exploitations qui sont sur le territoire du SIMA mais sur un autre bassin versant.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à signer une convention d'objectifs pour la durée du PAEC, soit 2016-2021.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier

Le 12 avril 2016

Le Président

J Y Charbonnier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20160412-618-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2016